

18/01/16

Vœux et projets pour 2016

La neige n'a pas découragé les Rochebaudinois venus nombreux assister aux vœux de conseil municipal. Jean-Paul Lemée, élu maire en juin 2015, formulait ses vœux pour la première fois devant ses administrés. L'année 2015 aura été un peu atypique pour la commune puisque quelques difficultés au sein du conseil municipal ont abouti à la démission à l'élection d'un nouveau maire... Des travaux sont bien engagés, tel le bouclage EDF qui devrait améliorer le confort en limitant les coupures d'électricité. Les travaux pour la traverse du village et l'assainissement devraient enfin commencer dans les semaines ou mois prochains... Les prestations de

la commune en termes d'accueil devraient continuer à s'améliorer : le site Internet devient plus performant, les arbres malades de la place devraient être remplacés. En termes de service aux habitants, des bacs à sel (en cas de verglas ou de neige) seront mis en place et un columbarium sera créé au cimetière.

« Tout en étant vigilant pour garder notre âme et notre identité de petite commune, nous participons activement aux divers travaux de la communauté de communes Dieulefit-Bourdeaux (CCDB) qui progressivement verra sa compétence élargie à des domaines pour lesquels la mutualisation des moyens devient de plus en plus né-



Jean-Paul Lemée lors de sa première cérémonie de vœux.

cessaire, notamment suite à la baisse inexorable de la dotation globale de fonctionnement, dotation budgétaire de l'Etat pour les communes ». Des vœux qui se sont terminés autour d'une galette et d'un verre de Clairette.

Avec l'aimable autorisation de Dauphine Libère

23/1

Un cadeau apprécié



Les lettres sont taillées dans la masse à la tronçonneuse

Une sculpture en bois a été offerte à la commune de Rochebaudin. Il s'agit d'un bloc de hêtre de 55 centimètres de diamètre pour un mètre de long, taillé dans la masse à la tronçonneuse. La tronçonneuse était équipée d'un guide fin pointu, spécial sculpture. Ce travail demande une habitude certaine, que Jean maîtrise depuis une vingtaine d'années. Son plaisir de sculpter n'a d'égal que son plaisir d'offrir. Bien qu'elle soit recouverte de lasure, cette sculpture sera vue surtout par les promeneurs, les randonneurs et les cyclistes, car elle est à l'abri des intempéries, tout à côté du lavoir.

23/01

Travaux de canalisations en cours

La traversée de Rochebaudin ne peut se faire qu'au pas ces jours-ci, car l'entreprise SO.RO.DI de Cléon-d'Andran reprend des conduites d'eau sur la place du village. Suite à une fuite à l'été 2015, il s'est avéré nécessaire de rénover les installations vieillissantes. Ces travaux repoussent d'autant l'aménagement de la traverse du village qui avait été programmée pour l'an passé. C'est la même entreprise qui effectuera les travaux de surface. Donc avis aux automobilistes, cyclistes ou autres véhicules : attention à la traversée de Rochebaudin pendant quelque



Gros travaux sur la place du village.

temps... avant que les structures prochainement mises en place ne vous obligent à ralentir pour le bien-être des villageois !

28/01

Le comité des fêtes se porte bien

Jean-Pierre Eme, président du comité des fêtes depuis un an, a lu une lettre de Noémie Vandernoot, démissionnaire de son poste de secrétaire. Marie-Pierre Nicolet, trésorière, est également démissionnaire. Les nouveaux membres ont été élus à main levée: Le bureau se présente ainsi: Jean-Pierre Eme reste président, Eric Tracol est vice-président, Brigitte Bouchet trésorière et Jean-Louis Chomel trésorier adjoint, Catherine Lemée secrétaire et Robin Alamichel secrétaire adjoint.

L'association se porte bien. Les finances sont saines avec un excédent de 325€ sur l'année. Toutes les festivités seront reconduites. A savoir: le concours de belote le vendredi 12 février, le débroussaillage le matin du samedi 30 avril suivi d'un apéritif à midi et du repas des bénévoles le 15 août au soir, le vide-greniers le dimanche 29 mai (fête des mères), le méchoui le samedi 2 juillet, la fête votive le lundi 15 août avec maintien de l'orchestre Chabert and co. Le comité des fêtes souhaite récupérer la licence IV prêtée à la restauratrice locale en 2015 et qui ne devrait pas le conserver.

Le Dauphiné Libéré - février 2016
(Avec l'aimable autorisation du journal)

ROCHEBAUDIN

Un projet d'agrandissement du cimetière est à l'étude

Le maire Jean-Paul Lemece a tenu le premier conseil municipal de l'année cette semaine.

Charles Daubas, premier adjoint, a tout d'abord fait savoir le manque de places dans le cimetière et a indiqué qu'il serait donc souhaitable de l'agrandir car il va bientôt être trop petit. Les reprises de concessions ne pouvant être faites que d'ici 3 ans. De plus, la réglementation impose depuis 2013 l'obligation de proposer un site cinéraire (columbarium et jardin du souvenir).

Un premier chiffrage estimatif des travaux à entreprendre pour l'agrandissement prévu (zone située entre la départementale et le

cimetière actuel) doit être reçu dans les prochaines semaines.

Le maire a pris la parole et a évoqué une réorganisation de la représentativité auprès du Syndicat qui contrôle l'assainissement (SIEA) et propose que Francis Jean soit nommé titulaire. Samuel Farret se propose pour la place de suppléant.

Le maire a ensuite donné lecture de la demande faite par Laurent Nicolet d'acquérir le chemin rural jouxtant sa propriété. La décision sera prise lors du prochain conseil.

Jean-Pierre Eme, président du comité des fêtes, a annoncé que le comité des fêtes se portait volontaire pour récupérer la gérance de la licence

IV. Une décision que le conseil municipal a adoptée à l'unanimité.

Enfin, le maire a informé ses concitoyens de l'avancement du projet des travaux de l'assainissement du village. Pour le foncier, il faudra prendre une délibération pour recourir à la procédure de servitude administrative. Le conseil municipal décide à l'unanimité d'approuver le projet présenté, d'autoriser le maire à solliciter le préfet pour l'ouverture d'une enquête publique et parcellaire en vue de l'institution d'une servitude de passage de canalisation et d'un arrêté préfectoral d'occupation temporaire en vue de la réalisation des travaux.



Les élus lors du conseil municipal.

ROCHEBAUDIN

10/2/16

Retour complet sur le conseil municipal

Deux propositions d'achat de la maison Alaize ont été reçues. Il a été décidé d'accorder la vente à la proposition qui contiendra le moins de clauses suspensives.

Des devis ont été demandés pour la plantation d'arbres sur la place et dans la cour de l'école. Deux ont été reçus des entreprises Guillon et Barbe. Le conseil municipal s'interroge sur le bien-fondé de replanter un arbre dans la cour de la mairie. Le maire informe de la nécessité de mettre en place l'adressage postal et indique différents coûts. Il rappelle également que cet adressage est un préalable obligatoire à l'implantation du futur réseau de la fibre optique.

Eric Tracol propose que soit créée une commission pour réfléchir aux différents noms à

donner pour cet adressage.

Sur le chemin communal Galland, il a été fait pour environ 1500€ de frais. Une demande de devis sera faite pour mettre en état de façon pérenne ce chemin afin d'éviter de d'investir chaque année pour son entretien. Charles Daubas a expliqué le problème du remplacement de Michel Rousset, agent communal en arrêt de maladie. Il a rencontré les maires de Manas et Salettes pour envisager les possibilités pour son remplacement pendant la durée de l'arrêt de maladie.

Le bac à sel est installé dessous la mairie mais cadencé suite à la disparition très rapide de son contenu. Les clés sont disponibles chez Jean-Pierre Eme, Samuel Farret et en mairie. Il est rappelé que 5 à

7 g/m² suffisent pour un salage efficace. Eric Tracol demandera au Syndicat départemental de l'énergie si la municipalité peut refuser éventuellement la pose des compteurs Lynky sur la commune.

Le maire a informé le conseil municipal de la proposition du maire de Félines-sur-Rimandoule d'un regroupement de communes. Chacun a donné son avis sur le sujet. Jean-Pierre Eme a informé que l'opération de chantier jeunesse est reconduite par la communauté de communes de Dieulefit/Bourdeaux. Le travail effectué l'année passée s'étant bien déroulé, il semblerait donc intéressant de reconduire cette opération. Il faudra donc répondre à l'appel d'offres et réfléchir à de petits chantiers qui pourraient être proposés.

